

TARIFICATION SDRM (validité 2026)

PRODUCTION D'UN DISQUE (OPO)

1. Distribution destinée à la vente

Taux de rémunération

Redevance sur le prix de détail	7.400 %
Redevance sur le prix de gros	9.009 %

Rémunération minimale

CD Single	0.2344 €
CD LP	0.5078 €
Vinyle LP 33 tours	0.3062 €

** à majorer des contributions et taxes en vigueur (TVA)*

2. Distribution destinée à la promotion

Deux cas peuvent se présenter :

- La totalité des disques est distribuée gratuitement : la minimale s'applique et la mention « interdit à la

« Vente » doit figurer sur chaque disque et pochette.

- Une partie des disques est distribuée gratuitement : la tarification qui leur est applicable est égale aux 2/3 de celle prévue pour les exemplaires destinés à être vendus (le montant obtenu ne devant pas être inférieur à la redevance minimale du support considéré), et la mention « interdit à la vente » doit

figurer sur chaque disque et pochette.

Minimum de droit d'auteur facturé : 25 € HT pour toutes les demandes d'autorisation de reproduction d'œuvres appartenant aux répertoires représentés par la SDRM.